



Ordre du jour du Conseil Municipal du 24 juin 2020 à 19 h

Ordre du jour :

- ◇ Déplacement de la séance au Centre Culturel Léo Malet par dérogation
- ◇ Approbation des comptes-rendus du Conseil Municipal du 12 février et du 23 mai 2020 (déjà transmis)
- ◇ Désignation du secrétaire de séance
- ◇ Décisions de M. le Maire article L 2122-22 du C.G.C.T

Délibérations :

AFFAIRES GENERALES

- 1) Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués
- 2) Délégations de compétences du Conseil Municipal au Maire sur la base de l'article L 2122-22 du CGCT
- 3) Possibilité de subdélégation de fonction du Maire aux Adjointes au Maire, Conseillers Municipaux Délégués et au Directeur Général des Services, sur des attributions qui lui ont été déléguées par le Conseil Municipal sur la base de l'article L 2122-22 du CGCT
- 4) Désignation des représentants aux organismes communaux et extérieurs
- 5) règlement intérieur : approbation

FINANCES

- 6) Taux communaux d'imposition 2020 : fixation

RESSOURCES HUMAINES

- 7) Création d'un poste d'adjoint d'animation
- 8) Parcours Emploi Compétences : création d'un poste
- 9) Contrat d'Engagement Educatif : revalorisation de la rémunération
- 10) Frais de déplacement des agents : remboursement

- Questions diverses